

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 28 mars 2024

Sont présents : Ronan PHILIPPE – Fanny ANDRÉ – Nicole ARCHIER - Alain CRESCINI – Patrick COMBE – Isabelle CROZET - Karine DESGRAND – Cyril VILLAT – Vincente BERTHOLAT – Philippe KOUOTZE.

Absents excusés : Patricia FRENEA pouvoir à Alain CRESCINI
Elisabeth SERVE pouvoir à Fanny ANDRÉ
Jean-Luc KRIEGEL pouvoir à Philippe KOUOTZE
Luc DAVID – Myriam NIVON - Laurent FINON - Stéphane PERRIER –
Caroline FRAISSE.

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 février 2024 appelle des observations. Il convient de modifier dans les divers : repas du CCAS « L'animation est confiée à un groupe d'Évian » et dans dates à retenir : la porte ouverte de la mairie sera le « 13 avril ».
Il est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Alain CRESCINI, adjoint aux finances, présente aux élus les comptes administratifs conformes aux comptes de gestion présentés par le Service de Gestion Comptable.

Le compte administratif de la commune de Peaugres présente un résultat excédentaire à la clôture de l'exercice en section de fonctionnement s'élevant à 1 323 357 € 16 et en section d'investissement un résultat en déficit de 1 199 786 € 56 comblé en partie par l'excédent de la section de fonctionnement.

Approbation à l'unanimité.

Le compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale présente un excédent de fonctionnement de 4 433 € 03 et un excédent d'investissement de 15 342 € 20.

Approbation à l'unanimité.

TAUX IMPÔTS

Alain CRESCINI commente l'Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024. Les bases d'imposition effectives 2024 augmentent respectivement de 9%, 7,10% et 27.72% par rapport à 2023. L'impôt des Peaugrois sera en augmentation dû à l'augmentation de ces bases. Ronan PHILIPPE et Alain CRESCINI proposent de ne pas modifier les taux pour 2024.

- Taxe Foncière (bâti) 30,14 %
- Taxe Foncière (non bâti) ... 68,13 %
- Taxe d'Habitation 6,25 %

Avis favorable, délibération à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget principal de la Commune est présenté aux élus par Monsieur Alain CRESCINI.

En section de fonctionnement, le budget de l'année 2024 s'équilibre à 1 298 253 € 00.

Dépenses

Charges à caractère général.....	304 283 € 00
Charges de personnel.....	452 970 € 00
Atténuations de Produits.....	5 000 € 00
Autres charges de gestion courante.....	344 220 € 00
Charges financières.....	7 500 € 00
Charges exceptionnelles.....	113 753 € 87
Provisions, Créances	457 € 00
Virement à la section d'investissement.....	70 092 € 13
TOTAL DES DEPENSES.....	1 298 253 € 00

Recettes

Produits des services.....	102 810 € 00
Impôts et taxes.....	83 307 € 00
Fiscalité locale	529 925 € 00
Dotations et participations.....	519 571 € 00
Autres produits de gestion courante.....	48 420 € 00
Atténuation de charges.....	14 220 € 00
Résultat reporté.....	0 € 00
TOTAL DES RECETTES.....	1 298 253 € 00

En section d'Investissement, le budget de l'année 2024 s'équilibre à 2 822 446 € 56.

Dépenses

<u>Immobilisations incorporelles</u>	32 000 € 00
Subventions d'équipements	12 340 € 00
Immobilisations corporelles.....	523 230 € 00
Immobilisations en cours.....	988 390 € 00
Remboursement d'emprunts.....	66 700 € 00
Résultat reporté.....	1 199 786 € 56
TOTAL DES DEPENSES.....	2 822 446 € 56

Recettes

Dotations fonds divers (FCTVA – Taxes d'aménagement).....	343 203 € 27
Subventions d'investissements	885 794 € 00
Emprunts et dettes assimilées	200 000 € 00
Affectation au 1068.....	1 323 357 € 16
Virement de la section de fonctionnement.....	70 092 € 13
TOTAL DES RECETTES.....	2 822 446 € 56

Le budget primitif de la Commune est approuvé à l'unanimité.

BUDGET CCAS 2024

Il est présenté en équilibre et s'élève à 11 500 € 00 pour la section de fonctionnement. La section d'investissement s'équilibre à 15 342 € 20.

Il a été présenté et approuvé par les membres du CCAS à l'unanimité.

PROGRAMME VOIRIES

Patrick COMBE, adjoint à l'urbanisme, explique les différents travaux de voirie sur la commune pour l'année 2024. La 2^{ème} tranche des travaux de la route de Savas a débuté. A suivre en 2024, des travaux à la montée des Varennes et les hauts de la Charelle.

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ENTRE 2

Patrick COMBE explique le projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'espace sportif de l'Entre2. Ces travaux, estimés à 180 000 €, seront portés par le SIVU Entre 2. La maîtrise d'œuvre sera déléguée au SDE07.

FISCALITÉ ZAE

Ronan PHILIPPE informe les élus des changements à venir sur la gestion et le partage de la fiscalité des ZAE existantes et des nouvelles. Dès que les élus auront trouvé un accord, une convention sera signée entre Annonay Rhône Agglo et la commune.

DIVERS

PRÉVENTION DÉCHETS : Karine DESGRAND sera le référent déchet de la commune. Patrick COMBE sera son suppléant. Les informations seront transmises à Annonay Rhône Agglo.

CANTINE : Changement de facturation : notre prestataire de la cantine, la société API facturera la totalité des repas des écoles de Peaugres à la commune. Dès que cette facture sera payée, un titre sera émis à l'Ogec des Tamaris pour leurs repas au prix de 4 € 50. Un avenant au contrat API et une convention avec l'Ogec des Tamaris seront produits.

POSTURE VIGIPIRATE : Monsieur le Maire informe de la réception d'un courrier de Mme la Préfète de l'Ardèche indiquant l'adaptation de la posture Vigipirate au niveau « Urgence Attentat ».

CONSCRITS : Fanny ANDRÉ informe de sa prochaine rencontre entre les gendarmes et les conscrits pour la préparation de la vogue annuelle fin avril.

